

INAUGURATION DU RELAIS PETITE ENFANCE DE DIVONNE-LES-BAINS

Le Relais petite enfance de Divonne-les-Bains a été officiellement inauguré ce vendredi 4 octobre 2019 à 11h00. Il pourra désormais répondre aux besoins de plus de 150 familles sollicitant le service des assistants maternels pour leurs enfants.

L'Agglo propose un nouveau service de proximité

Les communes de Divonne, Vesancy, Grilly, Sauverny et Versonnex bénéficiaient jusqu'à présent du service d'information petite enfance via le relais de Gex. Elles pourront désormais s'adresser au Relais petite enfance sur la commune de Divonne-les-Bains. Celui-ci vient offrir un service de proximité aux familles et aux assistants maternels des communes de ce secteur et permet de répondre au besoin important avec plus de 150 familles sollicitant le service des assistants maternels pour leurs enfants. C'est un lieu privilégié pour toute information concernant la petite enfance (recherche d'un mode d'accueil, soutien à la parentalité, formation...) qui permet par ailleurs, d'encourager le recours aux assistantes maternelles. Il offre à ces professionnelles, la possibilité de bénéficier de temps collectifs autour d'activités favorisant éveil et socialisation, adaptées aux 0-3 ans. Ces animations permettent échange et réflexion sur les pratiques professionnelles. La responsable de relais organise les temps collectifs le matin et programme les RDV l'après-midi.

Un espace optimisé pour les familles et les professionnels de la petite enfance

Située au sein de la nouvelle résidence RIVEA à Divonne-les-Bains et à proximité immédiate de l'école élémentaire du centre, le nouveau relais petite enfance dispose d'une surface de 130 m² et d'un jardin privatif équivalent. La structure bénéficie de 2 espaces d'activités intérieurs dédiés aux enfants : un espace activités et un espace découverte avec des jeux d'eau. À l'extérieur, la terrasse est aménagée en sol souple avec des demi-sphères pour des temps de jeu et de motricité. Un bureau lumineux permet l'accueil des familles et professionnelles. L'espace cuisine, quant à lui, est adapté aux temps de convivialité. A la confection de ce projet, les services de Pays de Gex agglo ont toujours tenu à développer une structure la plus proche des attentes et dernières avancées en matière de développement de l'enfant.

Le coût total de l'opération s'élève à 431 750,86 € HT financé par Pays de Gex agglo et soutenu par le Conseil départemental de l'Ain et la Caisse d'allocations familiales. Le coût annuel en fonctionnement est quant à lui estimé à 60 000 € pour 74 assistantes maternelle.



Un nouveau dispositif intégré dans un important programme de structures petite enfance

Le Pays de Gex a une population de près de 100 000 habitants et présente un taux d'activité supérieur au reste du territoire national. Au regard des besoins des familles et en complément des 1 607 places disponibles chez les assistants maternels et 334 places en accueil collectif privé qui existent aujourd'hui sur le territoire, Pays de Gex agglomération a engagé un important programme de structures petite enfance sur le territoire.

Patrice Dunand, Président de Pays de Gex agglomération souligne la réussite d'une politique volontariste de l'Agglomération : « Le Pays de Gex compte désormais 10 structures d'accueil collectif communautaires pour un total de 495 berceaux auxquelles viendront s'ajouter deux nouvelles structures sur les communes de Segny et Ornex avec respectivement 24 et 12 berceaux. Cette nouvelle structure de Divonne-les-Bains vient quant à elle porter à 5, le nombre de Relais petite enfance. Une sixième structure est prévue pour fin 2022 à Collonges.

Nous sommes conscients que la garde des enfants, et pas uniquement par le prisme de la crèche mais aussi en partenariat avec tout un tissu d'assistantes maternelles qui font un travail remarquable, est un des enjeux premiers des familles gessiennes ».

Isabelle Passuello, vice-Présidente en charge notamment de la petite enfance complète « Un territoire en développement est aussi un endroit où les familles peuvent se projeter sereinement avec des services de qualité, la garde des enfants en est un et le Pays de Gex se dote afin de répondre aux besoins ».

Le coût annuel en fonctionnement s'élève à environ 3 300 000 € pour les crèches dont une prise en charge de 1 600 000 € pour Pays de Gex agglomération et de 300 000 € pour les relais petite enfance dont 160 000 € pour Pays de Gex agglomération.



Vous souhaitez des informations, interviews, visuels ?
Merci de vous adresser au service Direction de la communication
communication@paysdegexagglo.fr
04 50 42 65 02